Persee

Monsieur François Baratte
Monsieur Fathi Bejaoui

Un évêque horloger dans l'Afrique byzantine : Hyacinthe d'Ammaedara

In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 148e année, N. 3, 2004. pp. 1121-1151.

Citer ce document / Cite this document :

Baratte François, Bejaoui Fathi. Un évêque horloger dans l'Afrique byzantine : Hyacinthe d'Ammaedara. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 148e année, N. 3, 2004. pp. 1121-1151.

doi : 10.3406/crai.2004.22770

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_2004_num_148_3_22770

BY: creative commons

COMMUNICATION

UN ÉVÊQUE HORLOGER DANS L'AFRIQUE BYZANTINE : HYACINTHE D'*AMMAEDARA*, PAR MM. FRANÇOIS BARATTE ET FETHI BEJAOUI

Herr, es ist die Zeit : der Sommer war sehr groß
Lag deinen Schatten auf die Sonnenuhren,
Und auf den Fluren lass die Winde los

R. M. Rilke, « Herbsttag », 1903

Persée creative commons

I. La table d'ombre : présentation et commentaire, par M. François Baratte

Il n'est pas rare que les fouilles, livrant des documents surprenants, apportent un éclairage inattendu sur les réalités de la vie quotidienne[1]. Il en va ainsi des travaux conduits depuis 1993 dans la citadelle justinienne d'*Ammaedara* (Haïdra, en Tunisie) par la mission franco-tunisienne. Celle-ci s'est attachée en particulier depuis 1996 à l'étude d'une petite église de dimensions relativement modestes (31 m de longueur sur 12 m de largeur), construite sur une terrasse à mi-hauteur de la forteresse, dans sa partie occidentale, à une cinquantaine de mètres au nord d'une autre basi-

1. Nous tenons à exprimer ici notre gratitude à tous ceux qui ont bien voulu discuter avec nous de l'inscription d'Haïdra et nous faire profiter de leurs observations : le Professeur Robert Taft, s.j., M. Dominique Briquel, professeur à l'Université de Paris IV, M. François Dolbeau, directeur d'études à l'E.P.H.E., IV[e] Section, M. Denis Savoie, chef du département d'Astronomie au Palais de la Découverte, M. Gilbert Franck, M. Jean-Pierre Laporte. Notre reconnaissance va aussi tout particulièrement à nos étudiants du séminaire d'Antiquité tardive qui nous ont entendu à plusieurs reprises parler de ce document et dont les questions et les remarques judicieuses nous ont fait grandement progresser dans sa compréhension. Nous ne saurions passer sous silence la contribution décisive de M. Jean-Louis Lécot, qui nous a donné une des clés de l'interprétation et qui nous a fourni par la suite des indications précieuses pour tenter une approche expérimentale, sur place, de cette table. Rappelons, enfin, ce que nous devons à l'amitié de Catherine Fourmond, qui a participé à la découverte et opéré relevés et description, et à celle d'Hélène Jacquest qui a multiplié remarques et suggestions, et nous a apporté une aide décisive pour la résolution de questions scientifiques qui échappaient à notre compétence. L'inscription a été signalée par E. Villeneuve, « A l'heure de Carthage », *Le Monde de la Bible* 145 (mars-avril 2005), p. 50.

FIG. 1. – Haïdra. La basilique VII, vue du nord-ouest.

lique adossée au rempart occidental[2] (fig. 1). Contrairement aux autres églises connues jusqu'à présent sur le site, celle-ci n'avait encore fait l'objet d'aucun dégagement. Nous l'avons donc retrouvée dans l'état où elle se présentait lors de son abandon, alors que, déjà partiellement effondrée, elle avait été réoccupée, dans sa nef centrale et dans le collatéral méridional. Un abondant mobilier, très varié, a été recueilli, dans lequel figurent un certain nombre d'inscriptions. La plupart sont funéraires. L'une d'entre elles, toutefois, qui retiendra ici notre attention, a un caractère très particulier (fig. 2).

C'est dans la fouille de l'abside et du chœur, entre 1997 et 1999, que six fragments jointifs ont été retrouvés, dispersés sur une assez large surface. L'inscription est très incomplète, mais, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons plus loin, nous pouvons affirmer que nous possédons à peu près la moitié du document original, ou plus exactement d'un texte qui était éven-

2. Fr. Baratte, « Une nouvelle église dans la citadelle d'Ammaedara », dans Fr. Baratte et F. Bejaoui, « Églises urbaines, églises rurales dans la Tunisie paléochrétienne : nouvelles recherches d'architecture et d'urbanisme », *CRAI* 2001, p. 1447-1473. L'inscription est mentionnée p. 1460-1462. L'église fera l'objet d'une prochaine publication dans la série consacrée aux fouilles franco-tunisiennes à Haïdra (Coll. de l'École française de Rome).

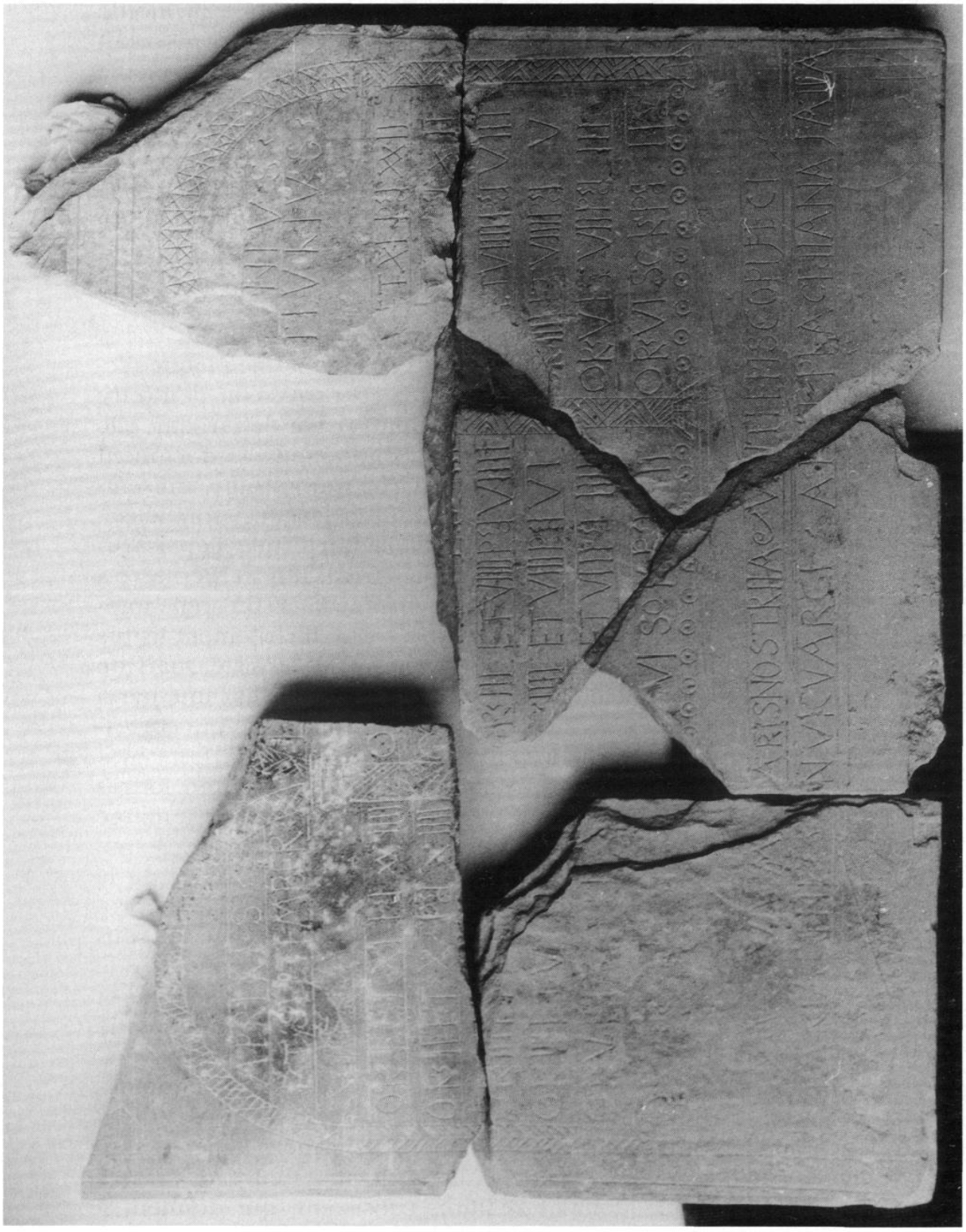

FIG. 2. – La table d'ombre.

tuellement réparti sur deux plaques distinctes. Seule la moitié inférieure nous est parvenue ; celle qui est perdue comportait peut-être un titre ou quelques lignes d'introduction, de la même façon que la partie conservée se termine par une souscription. Elle n'était plus en place et il n'est pas possible de dire avec certitude où elle se trouvait dans l'église, ni même si elle y était bien présentée à l'origine. Toutefois elle avait un rapport direct avec le clergé, ce qui rend tout à fait plausible sa présence à l'intérieur du monument.

1. La présentation matérielle de l'inscription

Comment se présente ce document ? Il s'agit d'une plaque rectangulaire de calcaire fin de couleur beige, provenant peut-être des carrières voisines de Thala. Mesurant 41 cm de largeur, elle est conservée au maximum sur 29 cm de hauteur, le document complet se développant sur 60 cm environ, selon toute vraisemblance. Le revers, comme les tranches et la face, est soigneusement poli ; mais il est irrégulier, de telle sorte que l'épaisseur varie d'un peu plus de 2,5 cm à près de 4,5 cm. Tendre, la pierre a beaucoup souffert du ruissellement de l'eau, dans son angle inférieur gauche notamment, ce qui rend le texte difficilement lisible dans cette zone. Aucune trace de fixation ne subsiste, mais on peut supposer qu'elle était encastrée ou appliquée sur une paroi quelconque, de manière à être clairement affichée, ce qui correspond, comme on le verra, à sa fonction.

L'inscription elle-même est soigneusement gravée en lettres élégantes (fig. 3), encadrée, à gauche comme à droite où la marge est insignifiante, par un listel en léger creux, large de 3 mm environ, qui ne se retrouve pas dans la partie inférieure de la plaque. A cet endroit, la marge atteint 3 cm environ. Le texte proprement dit se répartit en trois colonnes, disposées chacune sous une arcade, et deux lignes de souscription qui font connaître le commanditaire, un évêque byzantin d'*Ammaedara*, Hyacinthe, et par voie de conséquence la date vraisemblable, la seconde moitié du VI^e^ siècle, puisque ce prélat est connu dans la ville par une autre inscription. On note le soin tout particulier avec lequel les lignes ont été mises en place, au moyen de réglures qui facilitent en même temps la lecture des colonnes. La dernière ligne est soulignée par une réglure double. A la partie supérieure, des traces de deux séries de doubles réglures subsistent, qui donnent à

FIG. 3. – L'angle inférieur droit de la table d'ombre.

penser que le texte commençait plus haut et que, par conséquent, l'inscription figurait dans sa totalité sur une plaque unique. Par endroits, notamment dans l'axe de la troisième colonne, de très fines lignes verticales sont gravées délibérément, qui servaient certainement de repère au graveur pour lui permettre d'ordonner son texte.

On note enfin la présence de graffiti soignés : dans l'angle inférieur droit, un cercle tracé au compas, dont le centre est encore visible, et en haut à gauche une série de lignes régulières, perpendiculaires entre elles ou parallèles[3].

Les lettres, hautes de 0,9 à 1 cm, sont très régulières et bien espacées. Les formes sont classiques, carrées dans l'ensemble. Certaines d'entre elles, les L notamment, munis d'une barre oblique, ou bien le F, doté d'une queue, renvoient effectivement à l'époque byzantine. De petits empattements terminent la

3. Il est difficile de savoir à quoi ces lignes correspondent, en raison des lacunes de la pierre. Il est certain qu'elles dessinaient une figure géométrique, au point que nous nous sommes demandé un temps s'il ne fallait pas les mettre en rapport avec une représentation liée au fonctionnement de la table. Mais nous n'avons pu aboutir à un résultat probant.

plupart des jambages. On remarque la forme cursive du D (sauf à l'avant-dernière ligne, où il est nettement triangulaire), comme celle du Q, en spirale, très décoratif. La panse du B reste bien arrondie, et les M ont leurs jambages obliques. C'est un type d'écriture que l'on retrouve à *Ammaedara*, dans la basilique I notamment, mais à une autre échelle. Le procès-verbal de dépose des reliques de saint Cyprien par l'évêque Melleus en 568/569 constitue un parallèle intéressant, malgré un certain nombre de différences[4]. Une autre particularité est constituée par la présence en grand nombre de signes d'abréviation sinueux : un tilde ondulé vertical[5], placé à côté des lettres, proche d'un S, mais qui s'en distingue ici aisément par ses dimensions réduites et par sa graphie. Dans de nombreux cas, à la fin de la dernière ligne par exemple, mais aussi à la suite du nom des mois ou même entre des mots, ce signe d'abréviation semble inutile et avoir la valeur d'un signe de ponctuation (fig. 4).

2. Le décor

Le décor retiendra tout d'abord notre attention. Il est en effet abondant et spectaculaire. Une bande de petits cercles pointés souligne tout d'abord le bas des trois colonnes. Mais celles-ci sont abritées sous des arcades véritables, assez soigneusement dessinées, avec leurs bases, des colonnes, des chapiteaux et un arc. Les bases sont schématiques, en forme de pyramide tronquée munie d'arêtes. Les colonnes sont ornées pour l'une d'un motif en arêtes de poisson, pour les autres de bâtons rompus. Les chapiteaux, sommairement représentés par des lignes horizontales superposées, sont pourtant bien identifiables. Les arcs enfin sont décorés, pour celui du centre, de zigzags, pour les deux autres de bandes de croisillons ou de hachures. On rapprochera sur ce point l'inscription d'*Ammaedara* d'une autre de Volubilis, bien plus sommaire[6], et surtout du groupe des inscriptions d'Altava, en Maurétanie Tingitane[7], des épitaphes datées des VI^e^ et VII^e^ siècles,

4. N. Duval et F. Prévost, *Recherches archéologiques à Haïdra. I. Les inscriptions chrétiennes*, Paris-Rome, 1975, p. 370-371.

5. *Ibid.*, p. 395-397.

6. A. Akerraz, « Un décor d'une inscription chrétienne de Volubilis », *Bull. d'archéologie marocaine*, p. 279-282.

7. J. Marcillet-Jaubert, *Les inscriptions d'Altava*, Publications des Annales de la faculté d'Aix-en-Provence, n. s., 65, 1968.

dont beaucoup sont présentées de manière analogue, sous des arcades qui offrent elles-mêmes des décors équivalents[8] (fig. 5).

Quant à la mise en page, elle correspond à un modèle particulièrement appréciée à la fin de l'Antiquité : les exemples d'une image ou d'un texte abrités sous une arcade plus ou moins stylisée ne manquent pas[9]. Ils traduisent en effet le goût contemporain à la fois pour les représentations d'architecture, réelles ou imaginaires, et pour un décor parfois luxuriant, mais toujours strictement encadré. Les ivoires fournissent de belles attestations de ces schémas, mais ce sont les manuscrits qui, à la même époque que la table d'ombre d'*Ammaedara*, utilisent le plus volontiers, et souvent avec beaucoup de brio, ce type de composition. On songe en particulier aux tables de canons, nombreuses à être conservées dès le VI^e^ siècle. Le codex 847 de l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne, le manuscrit *add.* 5111 de la British Library à Londres (f° 11 r)[10] et surtout l'évangéliaire de Rabbula (fig. 6), précisément daté de 586[11], en offrent de spectaculaires illustrations, que l'on rapprochera de l'inscription d'*Ammaedara*, plus modeste d'allure dans la mesure où l'on y voit une légende principale à la partie supérieure de l'arcade, sous laquelle s'aligne une colonne documentaire. Le même schéma est adapté également à des images figurées, comme le feuillet (f° 129 v) représentant saint Luc dans l'évangile dit de saint Augustin, conservé à Cambridge[12] : l'évangéliste trône au centre d'un espace à quatre colonnes ; le tympan abrite le taureau ailé tandis que l'architrave est réservée à une inscription. Mais le rapprochement le plus intéressant est sans doute fourni par le Calendrier de 354[13] : qu'il s'agisse des illustrations de chacun des mois, de celle des sept planètes, ou des fastes, le cadre, plus complexe que sur la table

8. Ces décors ne sont pas très caractéristiques du point de vue chronologique. On les retrouve par exemple sur un élément de lanterne en stéatite découvert à Mafraq en Jordanie, daté du VIII^e^ siècle, sur lequel est gravé un arc décoré de croisillons et de rouelles (Amman, Musée archéologique, J 15712). Cf. *La voie royale. 9000 ans d'art en Jordanie*, Paris, musée du Luxembourg, 26 novembre 1986-25 janvier 1987, n° 357, p. 270 ; même décor sur une plaquette en ivoire de même provenance, n° 355, p. 269.

9. H. Stern, *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et sur ses illustrations*, Paris, 1953, p. 307-340.

10. K. Weitzmann, *Manuscrits gréco-romains et paléochrétiens*, Paris, 1977, pl. 43, p. 116-117.

11. *Ibid.*, pl. 34-35, p. 100-103.

12. *Ibid.*, pl. 42, p. 114-115. Le manuscrit est conservé au Corpus Christi College, codex 286.

13. H. Stern, *op. cit.* (n. 9), *passim*.

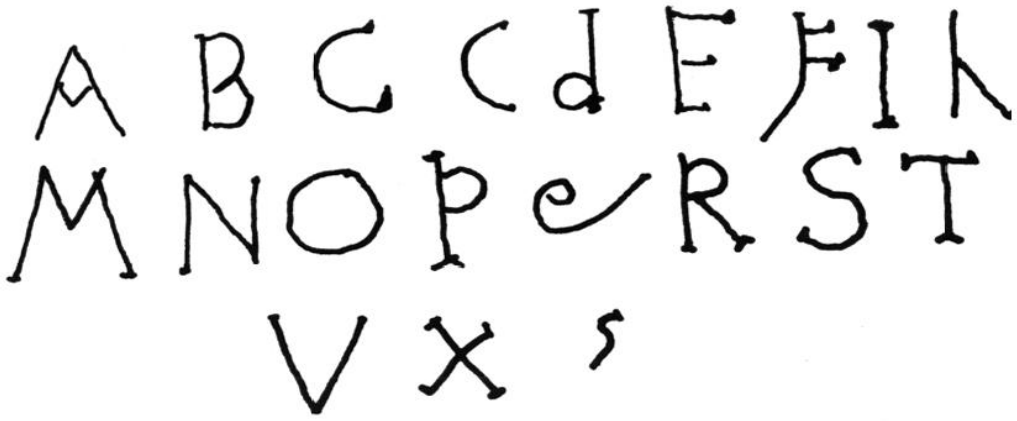

FIG. 4. – Relevé des lettres de l'inscription.

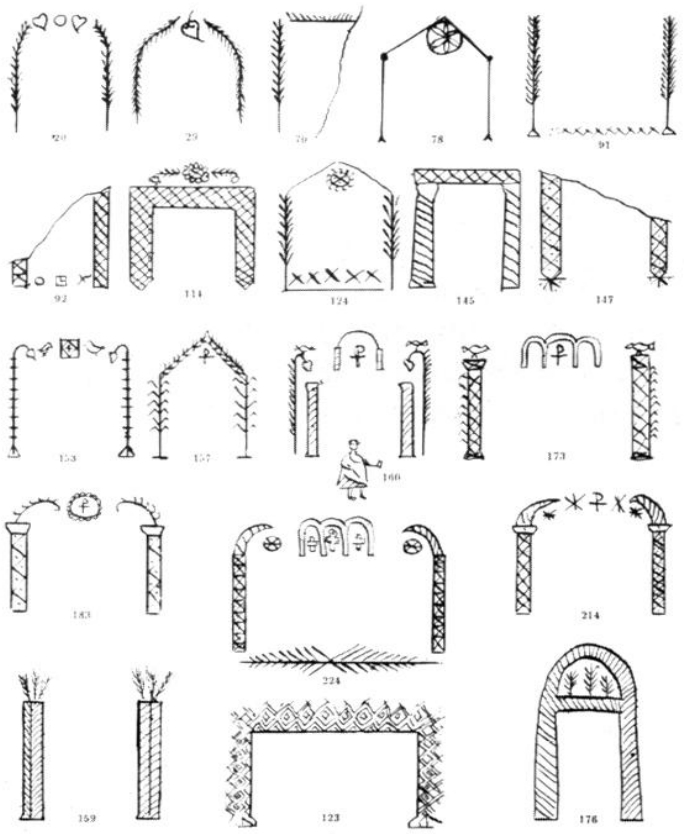

FIG. 5. – Relevé du décor des inscriptions d'Altava, d'après Marcillet-Jaubert.

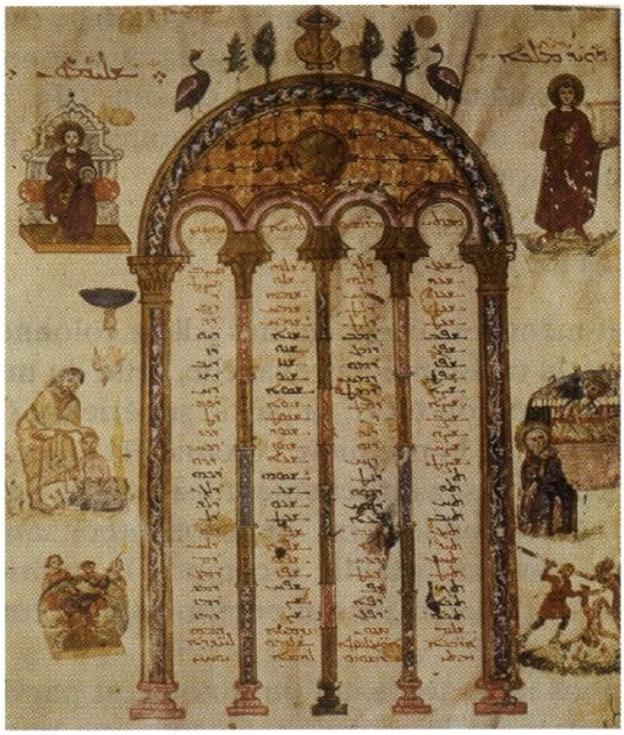

FIG. 6. – L'évangéliaire de Rabula (586) : table de canon.

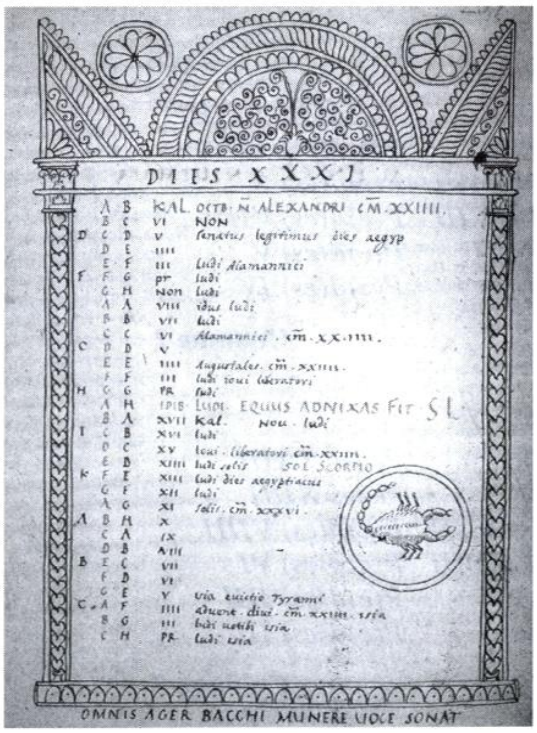

FIG. 7. – Le Calendrier de 354 : un des mois.

d'ombre, tient une place importante. Là encore, c'est l'architrave qui porte la légende. Le nom du mois y est mentionné, et, dans le cas des fastes, le calendrier s'étage en dessous (fig. 7). Plus schématique, la table d'ombres rentre néanmoins tout à fait dans le même système de présentation.

3. Le texte et sa restitution

Le texte lui-même est fragmentaire : deux colonnes sont à peu près complètes, la troisième en revanche, celle du milieu est plus endommagée et a perdu toute sa partie supérieure (fig. 8). Toute la partie inférieure de la première colonne est en outre très usée, en partie effacée et assez difficilement lisible. Les parties intactes permettent toutefois, on le verra, de reconstituer sans grande difficulté le texte dans sa totalité, y compris la moitié supérieure complètement disparue, mais qui comprenait de toute évidence elle aussi trois arcades.

Nous donnons ici le texte, tel qu'il nous est parvenu, en indiquant immédiatement les développements que nous proposons (fig. 9) :

Colonne 1

Aprilis
et September

Or(ae) I et XI	*P(e)d(es) XXIIII*
Or(ae) II et X	*P(e)d(es) XIIII*
Or(ae) III et VIIII	*P(e)d(es) X*
Or(ae) IIII et VIII	*P(e)d(es) VII*
Or(ae) V et VII	*P(e)d(es) V*
Or(a)VI sol(a)	*P(e)d(es) IV*

Colonne 2

[Maias
et Augustus

orae I et XI	*Pedes XXIII*
orae II et X	*Pedes XIII]*
o[r(ae) III et VIIII	*P(e)d(es) VIIII*
o]r(ae) IIII et VIII	*P(e)d(es) VI*
[orae V] et VII	*P(e)d(es) IIII*
[ora] VI sol(a)	*P(e)d(es) III*

Colonne 3

[Iu]nius
e]t Iulius

Or(ae) I et XI	*P(e)d(es) XXII*
Or(ae) II et X	*P(e)d(es) XII*
Or(ae) III et VIIII	*P(e)d(es) VIII*
Or(ae) IIII et VIII	*P(e)d(es) V*
Or(ae) V et VII	*P(e)d(es) III*
Or(a)VI sol(a)	*P(e)d(es) II*

La souscription se lit ainsi :

Ex iussu dom[ini p]atris nostri Iaquinti episcopi feci
Karthagine in vicu arci(s) aput Placidiana Fatia

Nous laisserons pour l'instant ces deux dernières lignes de côté, puisqu'elles seront commentées plus loin par F. Bejaoui, pour nous intéresser au corps principal du texte.

A la partie haute des deux arcades conservées sont associés les mois d'avril et de septembre, à gauche, puis les mois de juin et juillet, à droite ; au centre étaient mentionnés de toute évidence les mois de mai et d'août, et sous les trois arcades perdues les mois de janvier et de décembre, de février et de novembre, de mars et d'octobre enfin. Il s'agit là d'un groupement qui combinait les six premiers mois de l'année disposés en ordre croissant aux six derniers en ordre décroissant.

Si nous examinons maintenant ce qui est inscrit en dessous, on reconnaît dans chaque arcade un double dispositif, réparti en deux colonnes sur six lignes, dont le texte, très répétitif, est fortement abrégé. Deux mots en effet reviennent à chaque ligne : *OR*, qu'il convient de restituer en *(h)or(a)* ou *(h)or(ae)*, *PD*, que nous restituons *P(e)d(es)*, et, à la sixième, *SOL*, que nous restituons *Sol(a)*. La restitution, de fait, ne pose guère de problèmes, d'autant plus qu'elle s'appuie, on le verra, sur des parallèles exacts.

La première colonne de chaque arcade donne donc la liste des onze premières heures de la journée, regroupées deux à deux en fonction de leur durée[14], symétriquement par rapport à la sixième heure, bien évidemment seule, puisqu'elle correspond à midi. La seconde colonne offre des dimensions exprimées en pieds. On comprend aisément que l'on a affaire ici à un tableau qui fait cor-

14. Rappelons en effet que la journée romaine, c'est-à-dire l'espace de temps entre le lever et le coucher du soleil, est divisée en douze heures de durée inégale (heures temporaires). Une heure temporaire ne dure soixante minutes qu'à l'équinoxe. Enfin, la sixième heure correspond à midi solaire.

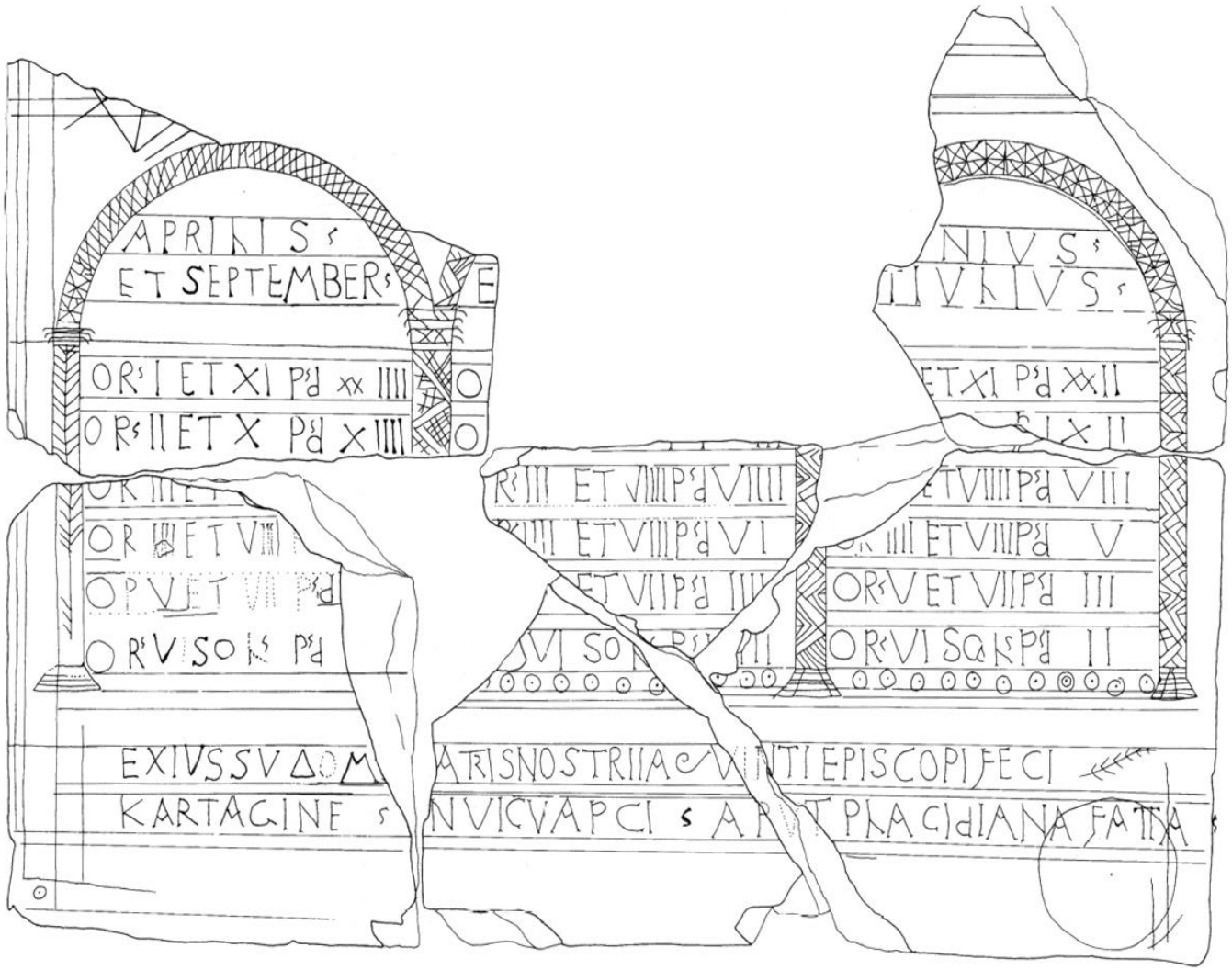

FIG. 8. – La table d'ombre, relevé des éléments conservés.

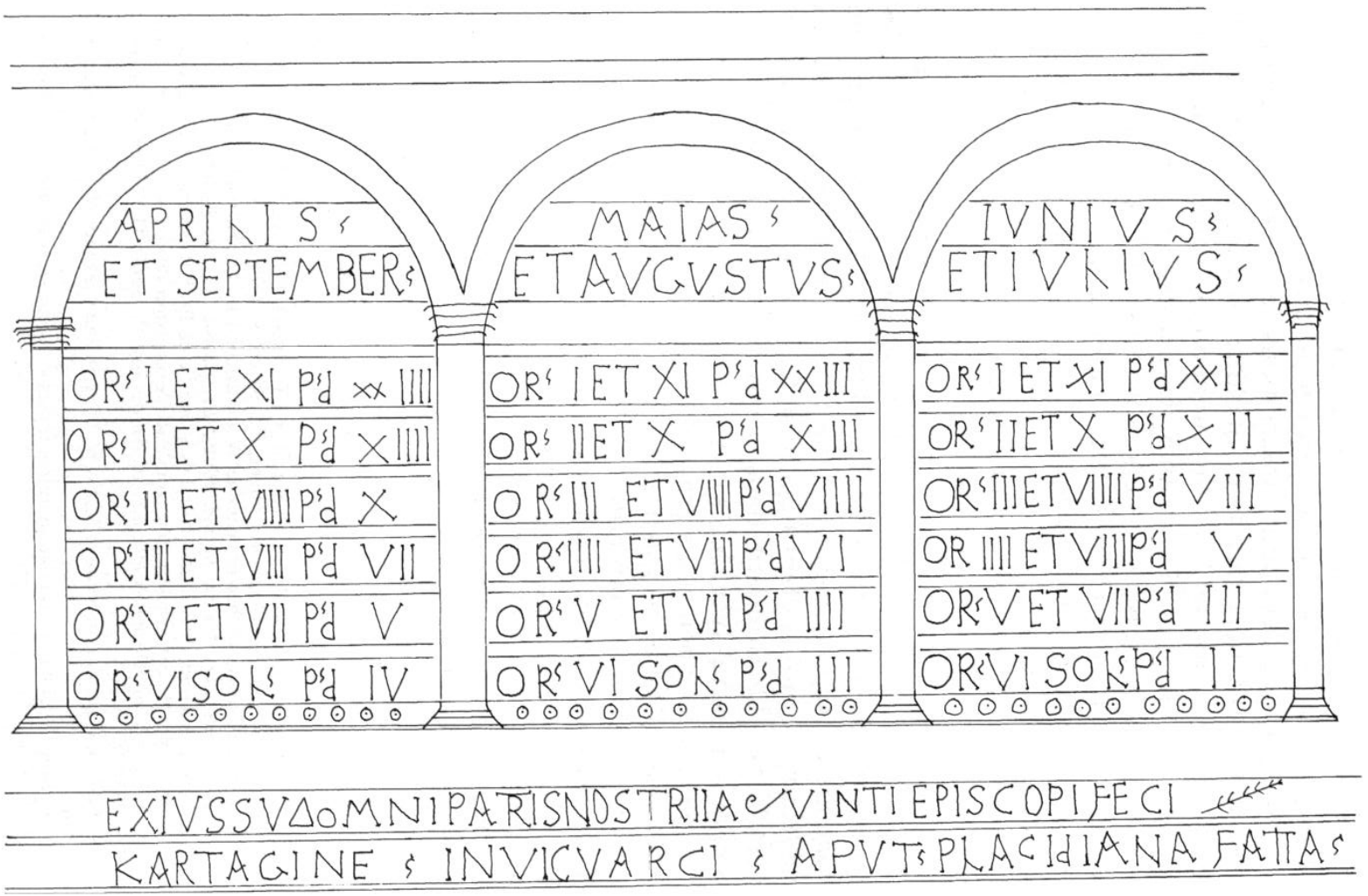

FIG. 9. – La table d'ombre, restitution de la partie conservée.

respondre à chaque heure du jour une longueur, qui ne peut guère être que celle d'une ombre. Autrement dit, l'inscription d'*Ammaedara* appartient à la catégorie des « tables d'ombre », connues par quelques autres inscriptions, rares et plus anciennes, des manuscrits plus tardifs et quelques textes, un passage du traité d'agriculture de Palladius notamment[15] qui, à la fin du IVe ou au début du Ve siècle, ne donne les correspondances que pour le mois de janvier. Bède le Vénérable, bien plus tard, en donnera lui aussi certains éléments[16]. Il y a là une quarantaine de documents en tout, de toutes époques et de toutes natures, en grec et en latin, mais aussi en copte, en syriaque, en éthiopien, en arménien et en arabe, systématiquement recensés naguère par O. Neugebauer[17].

En ce qui concerne les inscriptions, elles sont au nombre de deux : l'une était gravée en deux tableaux symétriques sur les montants de la porte d'entrée d'un des temples d'époque romaine de Taphis, en Nubie[18], où Gau l'avait relevée – l'un des tableaux au moins étant déjà illisible. L'autre avait été découverte[19] par U. Bouriant dans les ruines du couvent d'Anbā Sim'ān, à Contra-Syène, près d'Assouan. Deux manuscrits coptes complètent les documents gravés[20] provenant d'Égypte.

Ces parallèles et les fragments conservés du texte suffisent non seulement pour comprendre ce qu'est l'inscription d'*Ammaedara*, mais aussi pour reconstituer dans le détail l'ensemble du document – dans sa partie gnomonique tout au moins : nous ignorons sans doute définitivement si le document comportait un titre et une présentation, de la même manière qu'il comportait une souscription (fig. 10).

15. *De agricultura*, II, XXIII, éd. R. Martin, CUF, Paris, I, 1976, p. 75-76.

16. *Libellus de mensura horologii*, Migne, *P.L.* 90, col. 951-956.

17. O. Neugebauer, « Über griechische Wetterzeichen und Schattentafeln », *Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse. Sitzungsberichte*, 240. Bd, 2. Abhandlungen, Vienne, 1962, p. 28-44. Je dois à l'amitié du Prof. A. Schmidt-Colinet d'avoir obtenu une copie de cet article : qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude. O. Neugebauer, *A History of Ancient Mathematical Astronomy*, 2, Berlin-Heidelberg-New York, 1975, p. 736-748.

18. Fr. Chr. Gau, *Antiquités de la Nubie*, pl. 11 ; Letronne, *Œuvres choisies*, 2e section, I, p. 77 *sqq*.

19. U. Bouriant, « Sur trois tables horaires coptes », *Mémoires présentés à l'Institut égyptien*, III, Le Caire, 1900, p. 575-604.

20. *Ibid.*, p. 575.

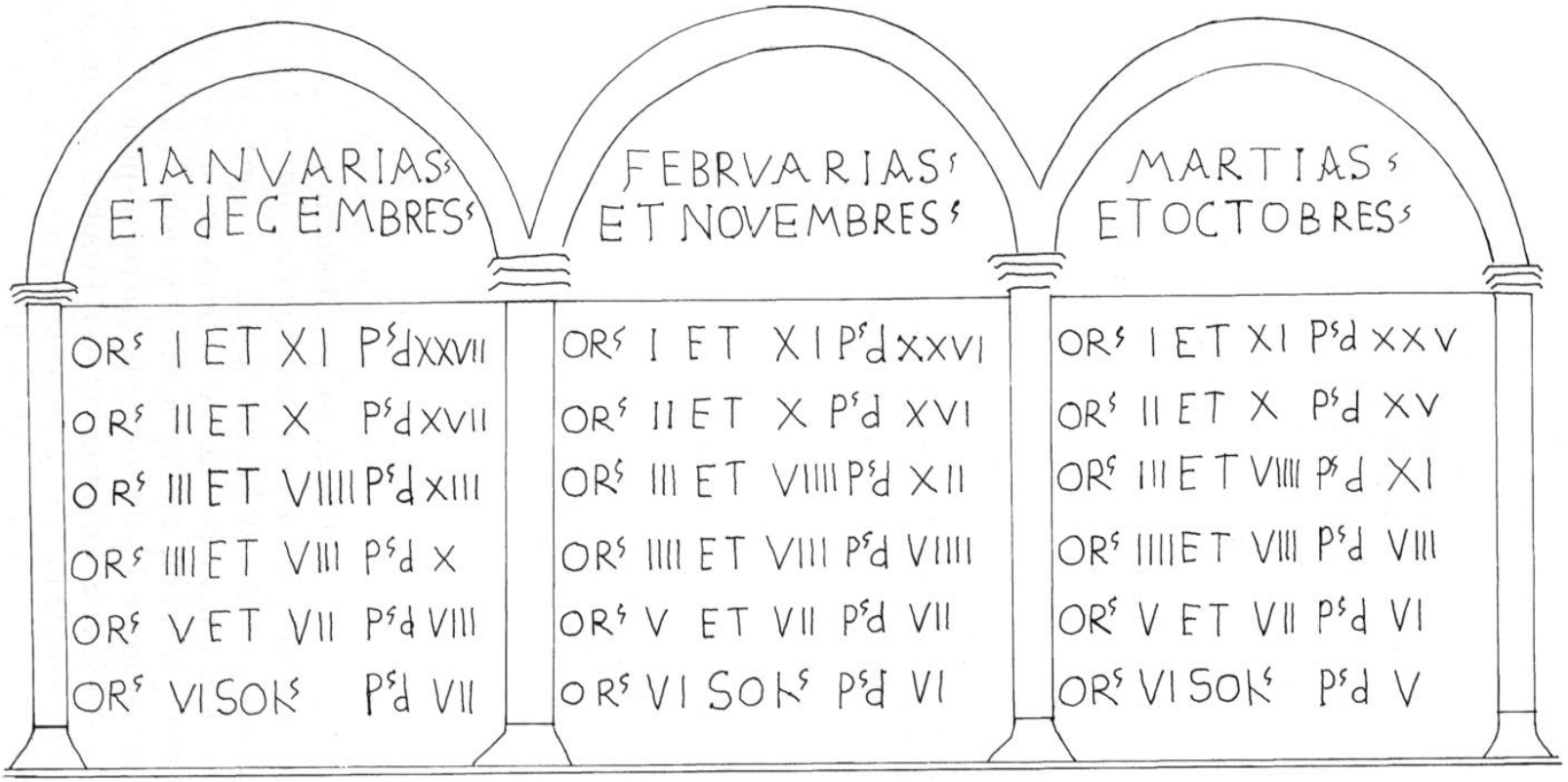
IANVARIAS
ET DECEMBRES
FEBRVARIAS
ET NOVEMBRES
MARTIAS
ET OCTOBRES
OR I ET XI P D XXVII
OR II ET X P D XVII
OR III ET VIIII P D XIII
OR IIII ET VIII P D X
OR V ET VII P D VIII
OR VI SOL P D VII
OR I ET XI P D XXVI
OR II ET X P D XVI
OR III ET VIIII P D XII
OR IIII ET VIII P D VIIII
OR V ET VII P D VII
OR VI SOL P D VI
OR I ET XI P D XXV
OR II ET X P D XV
OR III ET VIII P D XI
OR IIII ET VIII P D VIII
OR V ET VII P D VI
OR VI SOL P D V

FIG. 10. – La table d'ombre, restitution de la partie disparue.

La partie disparue, notamment, se laisse restituer ainsi :

[Ianuarius
et Decembres
Or(ae) I et XI P(e)d(es) XXVII
Or(ae) II et X P(e)d(es) XVII
Or(ae) III et VIIII P(e)d(es) XIII
Or(ae) IIII et VIII P(e)d(es) VII
Or(ae) V et VII P(e)d(es) VIII
Or(a) VI sol(a) P(e)d(es) VII]

Colonne 2

[Februarius
et Novembres
Or(ae) I et XI P(e)d(es) XXVI
Or(ae) II et X P(e)d(es) XVI
Or(ae) III et VIIII P(e)d(es) XII
Or(ae) IIII et VIII P(e)d(es) VIIII
Or(ae) V et VII P(e)d(es) VII
Or(a) VI sol(a) P(e)d(es) VI]

Colonne 3

[Martias
et Octobres
Or(ae) I et XI P(e)d(es) XXV
Or(ae) II et X P(e)d(es) XV
Or(ae) III et VIIII P(e)d(es) XI
Or(ae) IIII et VIII P(e)d(es) VIII
Or(ae) V et VII P(e)d(es) VI
Or(a) VI sol(a) P(e)d(es) V]

Quel que soit le mois, en effet, la colonne de gauche de chaque arcade ne change pas, puisqu'elle donne simplement la succession des heures de la journée, associées sur l'inscription d'*Ammaedara* deux à deux, symétriquement par rapport à la sixième heure, le milieu de la journée, c'est-à-dire le moment où le soleil est au plus haut, tandis que de nombreux autres documents égrènent les heures une par une, les unes à la suite des autres. La journée romaine comportait douze heures de jour, de longueur variable. Mais on ne s'étonnera pas de ne voir mentionnées que onze heures : il en va de même sur la plupart des cadrans solaires et des autres tables d'ombre. La douzième heure correspond au coucher du soleil, c'est-à-dire au moment où l'ombre est infinie, et échappe donc à toute mesure, comme le précise bien l'inscription de Taphis, sur laquelle figure effectivement cette dernière heure,

mais en regard de laquelle apparaît la mention « (ombre) pleine », donc infinie. Au début de la première heure, la situation est identique, ce qui prouve que la mesure de l'ombre se faisait à chaque fois à la fin de l'heure mentionnée.

Ce qui change, comme on doit s'y attendre, ce sont les nombres exprimés en pieds, à l'intérieur de chaque colonne d'une heure à l'autre, et d'une colonne à l'autre pour la même heure, c'est-à-dire d'un mois à l'autre. On observe sur la table d'*Ammaedara* comme sur la plupart des autres une diminution pour la sixième heure (celle qui constitue sur les cadrans solaires la méridienne) d'un pied de mois en mois, de sept pieds d'ombre en janvier jusqu'à deux pieds en juin, c'est-à-dire jusqu'au solstice d'été, puis une progression symétrique de juillet jusqu'en décembre, donc jusqu'au solstice d'hiver. A l'intérieur de chaque journée, la progression est identique, de la sixième heure à la onzième : 1 + 2 + 3 + 4 + (5 x 2) et symétrique de la sixième à la première. Le rapport entre les heures et la longueur des ombres, assez simpliste comme nous le verrons, s'inscrit en fait sur une courbe proche d'une parabole[21].

4. Commentaire

Ce type de document, on l'a vu, n'est pas une nouveauté. Il a été étudié en détail notamment par O. Neugebauer, qui en a souligné le caractère primitif : comme on le remarque aisément, il s'agit de calculs purement arithmétiques, qui ne tiennent aucun compte du lieu où la table est utilisée, donc des variations de latitude, à la différence des cadrans solaires[22]. En outre, aucune progressivité n'est observée à l'intérieur de chaque heure, et on n'obtient donc qu'une approximation lorsqu'on consulte la table. On remarque en effet avec étonnement, en regardant les documents conservés, que le tableau est identique quel que soit l'endroit où il a été trouvé. Les seules différences que l'on relève

21. La caractère simpliste de ces tables m'a été confirmé par M. D. Savoie, chef du département d'Astronomie au Palais de la Découverte, qui a bien voulu se pencher sur notre document, sans réussir à trouver de corrélation entre la latitude et la longueur du gnomon, ceci grâce à un programme informatique, et en faisant varier les données : « On ne peut trouver, m'écrit-il, aucune valeur de latitude (entre 30° et 42°) et de gnomon (en pieds) qui donne VII pour l'hiver et II pour l'été ».

22. Dans le principe, bien entendu, chaque table pourrait aisément s'adapter à un lieu donné ; il suffirait de calculer les données convenables avant de graver l'inscription. Mais au VI^e^ siècle encore, à une époque où le rôle de la latitude dans la mesure du temps est connu depuis longtemps, il n'a pas paru utile d'avoir un instrument plus précis.

tiennent en fait, comme l'a bien montré O. Neugebauer, à des erreurs récurrentes introduites un moment donné volontairement peut-être par des copistes ignorants, dans un souci sans doute de simplification ou de symétrie.

Revenons en effet brièvement sur ces tables d'ombre : il semble qu'elles aient été conçues en Grèce, peut-être en Attique, au plus tôt au IV^e^ siècle av. J.-C. Elles se répètent donc telles quelles sur plus de quinze siècles, sans être abandonnées alors même que les progrès des mathématiques et de l'astronomie antiques avaient été considérables et avaient permis la mise au point de cadrans solaires aussi raffinés que ceux dont Vitruve analyse en détail les principes[23]. On peut penser que c'est leur simplicité d'emploi qui en avait fait le succès. Après tout, en un lieu donné, l'essentiel était que les gens aient une référence commune, et peu importait au fond qu'elle ne corresponde pas à la réalité astronomique. Mais on doit encore ajouter que la table d'*Ammaedara* appartient à la série de celles qui sont les moins précises. Il en existait en effet de deux types, les unes qui faisaient référence aux signes du zodiaque, les autres, comme celle d'*Ammaedara*, aux mois de l'année, qu'il s'agisse des mois grecs, latins ou égyptiens. Les premières peuvent apparaître plus précises, puisqu'elles tenaient mieux compte des mouvements du soleil : on voit bien sur la table d'*Ammaedara* que l'absence de progressivité ne permet en aucune manière de se situer précisément par rapport aux moments importants du cycle de la lumière, en particulier les solstices, puisque le document mentionne de manière globale juin et juillet, décembre et janvier, dans une fausse symétrie. Mais initialement les deux types comportaient en fait sept colonnes, et non pas six, les mois de décembre et de juin, qui correspondaient aux solstices, étant logiquement isolés[24]. Par une simplification abusive, peut-être par souci de symétrie comme nous l'avons dit, certains copistes ont rapproché les mois de décembre et de janvier, et ceux de juin et de juillet, aboutissant à la présentation que nous avons ici, dans laquelle, de nouveau, la rigueur astronomique ne trouve guère son compte ; mais une inscription à six colonnes est plus commode à disposer qu'un texte à sept colonnes.

23. Vitruve, *De architectura*, 9 (éd. J. Soubiran, CUF). Cf. le commentaire de l'éditeur, p. LVI-LX.

24. On avait ainsi décembre, janvier et novembre, février et octobre, mars et septembre, avril et août, mai et juillet, juin, ce qui changeait de manière significative la table.

On soulignera que cette nouvelle inscription est la première attestation en Afrique d'une table d'ombre, dont l'usage était encore, à la fin de l'Antiquité, largement répandu jusqu'en Occident, comme le montre le passage de Palladius cité plus haut, qui correspond manifestement à un document de cette nature. Mais on doit s'interroger sur la réalité pratique à laquelle correspondait cette table. Notons d'abord que nous ignorons complètement sa localisation primitive : certes, ses fragments ont été découverts dans le chœur de l'église ; mais ils n'étaient pas en place, et nous ne pouvons savoir s'ils y étaient affichés – ce qui n'est pas exclu, s'ils provenaient d'une autre partie de l'édifice ou même s'ils avaient été apportés des alentours. Nous ne savons pas non plus comment l'inscription se présentait – encastrée dans un massif de maçonnerie ou accrochée à un mur, par exemple. Observons seulement qu'elle était de lecture difficile en ce sens que les lettres en sont très petites (1 cm au maximum) et qu'il fallait donc s'en approcher beaucoup pour pouvoir la lire : on imagine mal qu'elle ait été à la disposition d'un large public, ce qui s'accorderait bien d'ailleurs avec une situation dans une partie réservée de l'église. Il pourrait bien s'agir en fait d'un document technique, en quelque sorte, que seul un préposé utilisait pour en communiquer les indications à d'autres, la communauté des fidèles ou même celle de l'ensemble des habitants de la ville, par un moyen que nous ignorons, sonore peut-être[25].

Mais la question délicate se pose alors de savoir à quoi faisaient référence les longueurs d'ombre que donne le texte : autrement dit quel était le repère qui engendrait cette ombre. On pense immédiatement à un gnomon, comme pour un cadran solaire, c'est-à-dire à une tige métallique ou à un élément plus étoffé, oblique ou vertical, comme l'obélisque de l'*horologium Augusti* à Rome (fig. 11). L'inscription d'Haïdra aurait ainsi correspondu à une installation véritable, mise en place à proximité de l'église ou ailleurs dans la ville, et dont elle aurait constitué en quelque sorte le mode d'emploi qui permettait de l'étalonner[26].

25. Sur cette question, cf. la mise au point de J. Biarne, « Le temps des moines d'après les premières règles monastiques d'Occident (IV^e^-V^e^ s.) », dans *Le temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen-Âge (III^e^-XIII^e^ s.)*, J. M. Leroux (éd.), *Actes du colloque, Paris 9-12 mars 1981*, Paris, 1984, p. 99-128, en particulier p. 126-128.

26. La question est posée par exemple par R. Martin à propos du texte de Palladius cité précédemment (n. 15), p. 207.

Mais on comprendrait mal, alors, la raison pour laquelle on n'aurait pas tout simplement mis en place un cadran solaire, qui donnait l'heure directement, et de manière infiniment plus précise, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à une table. L'intérêt de cette dernière résidait bien dans sa simplicité d'emploi qui compensait son schématisme : la table d'ombre pouvait être utilisée n'importe où et par n'importe qui. En effet, comme on l'a suggéré[27], l'élément de référence peut être l'utilisateur lui-même, qui mesure sa propre ombre au pied, et se réfère ensuite au tableau de correspondance. Certes, la mesure reste approximative, puisque la taille diffère d'une personne à l'autre, mais la simplicité d'emploi est considérable, puisqu'il peut se faire n'importe où et sans aucun instrument[28]. Reste une troisième possibilité, au moins théorique : la longueur mesurée n'est pas celle d'une ombre, mais celle marquée sur un repère préalablement tracé au sol ou sur un mur par un point lumineux obtenu par le passage d'un rayon solaire dans un orifice percé à travers un mur ou la vitre d'une fenêtre ; le principe est celui de la méridienne, appliqué de manière courante, mais parfois spectaculaire, à l'époque moderne en bien des endroits. Citons seulement, parmi beaucoup d'autres, l'église Saint-Sulpice à Paris, la Madeleine de Besançon, ou bien encore l'étonnante horloge solaire de l'ancien collège des Jésuites à Grenoble (l'actuel lycée Stendhal), datant de 1673[29]. Nous ne connaissons pas d'attestation de ce système dans un édifice antique, mais le principe était connu, puisqu'il est utilisé pour certains cadrans solaires : signalons seulement ici le remarquable exemplaire entré récemment dans les collections du musée du Louvre, dont la forme est celle d'un skyphos en pierre ; c'est à l'intérieur du vase que se déplace le rayon lumineux[30]. On

27. O. Neugebauer, 1975, *op. cit.* (n. 17), p. 738, qui signale que l'indication est donnée par « several of our texts », sans préciser davantage ses sources.

28. Dans le cas d'une activité récurrente (réunion, repas, prière...), il suffit même de mémoriser la longueur d'ombre correspondant à l'heure utile, sans avoir à sa disposition en permanence la table.

29. N. Jaulin, Ch. Schaerer et N. Vallon, *L'horloge solaire du lycée Stendhal,* Grenoble, 1984. Ma gratitude va à Renée Colardelle qui m'a procuré une copie de cette brochure.

30. *Du soleil et du marbre : un vase romain à mesurer le temps*, Musée du Louvre, Dép. des Antiquités grecques, étrusques et romaines, feuillet « L'œuvre de la saison », 2002 ; Musée du Louvre, magazine ager : Dernières acquisitions, un vase romain à mesurer le temps, janvier 2002 (http://www.louvre.fr//francais/magazine/acquisit/ager/cadran.htm). Ce vase a fait l'objet d'une communication de M. A. Pasquier devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « Du soleil dans une coupe : une nouvelle horloge romaine au Musée du Louvre », *CRAI* 2000, p. 643-656.

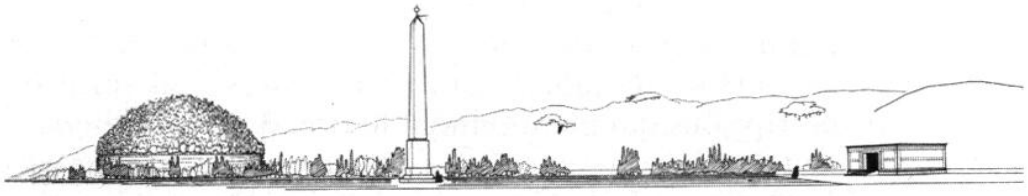

FIG. 11. – L'*horologium Augusti* sur le Champ de Mars, d'après E. Buchner, *Solarium Augusti.*

notera en passant que le calcul de la latitude permet de penser que c'est pour Carthage que cet objet a été exécuté. L'idée d'une méridienne est très séduisante pour l'inscription d'Haïdra, parce qu'elle justifierait la présence de l'inscription dans l'église[31]. Toutefois, force est de constater que rien, sur le dallage des nefs ou à proximité de l'église, ne vient corroborer cette hypothèse. On en restera donc, plus sagement nous semble-t-il, à l'idée la plus courante, celle de l'ombre individuelle : l'acte d'évergétisme de l'évêque Hyacinthe portait dans ces conditions non pas sur un instrument, dont il est peut-être vain d'attendre la trace sur le site, mais sur la table d'ombre elle-même.

F. Bejaoui expose plus loin l'intérêt des deux dernières lignes de l'inscription, qui fournit une superbe attestation des préoccupations d'un évêque de l'époque byzantine vis-à-vis du confort des membres de sa communauté. Mais ce document dans son ensemble illustre une fois de plus l'attention portée dans la ville antique, jusqu'à l'époque byzantine à la mesure de l'heure. Déjà, rappelons-le, Aristophane, dans l'*Assemblée des femmes*, témoignait de ce souci, par une allusion qui pourrait bien se référer à l'équivalent d'une table d'ombre :

> « Toi, déclare l'un des personnages à un autre, tu n'auras d'autre souci, quand l'ombre sera de dix pieds, que d'aller tout pimpant au dîner »[32].

De la même manière, les *Deipnosophistes* mettent en scène un parasite invité à dîner à l'heure où son ombre atteindra une cer-

31. Signalons seulement qu'elle a été envisagée également par M. A. Guerbabi à propos du cadran solaire dont les ligne sont gravées sur le sol du forum de Timgad : A. Guerbabi, « Chronométrie et architecture antique : le gnomon du forum de Thamugad », dans *Africa romana*, 10, 1992, p. 359-402, en particulier p. 397.

32. *L'Assemblée des femmes*, v. 651-652 (trad. H. Van Daele, Paris, 1997, CUF).

taine longueur[33]. Mais les attestations de la présence au milieu de la ville de cadrans solaires destinés à un usage public, fruit d'un mécénat de la part des notables, sont nombreuses[34] : il suffit de relever les inscriptions qui mentionnent le don d'un *horologium*, qui accompagne souvent d'autres constructions plus monumentales. Ainsi à Alatri, en Italie[35] et à Apulum en Dacie, l'horloge vient s'ajouter à la construction d'un temple[36] ; à Nogara, dans le Nord de l'Italie, comme à Pompéi, c'est avec une *schola* qu'est offert le *solarium* ou l'*horologium*[37]. L'installation devait d'ailleurs être parfois complexe, puisqu'à Martos, en Bétique, l'inscription précise que l'instrument a été mis en place sur un terrain donné par la cité, et qu'à Talloires en Savoie c'est avec un bâtiment, *cum suo aedificio,* et tout son décor de statues qu'il est donné ; bien plus, on l'accompagne d'un esclave pour l'entretenir. On peut alors douter qu'il s'agisse d'un véritable cadran solaire, qu'on voit mal abrité sous un édicule : ne pourrait-il s'agir d'une horloge à eau, comme en décrit Procope de Gaza ? Celui-ci consacre en effet tout un poème à une description minutieuse de l'extraordinaire horloge qui s'élevait au VI^e^ siècle près de l'agora de Gaza[38] : installée sous un petit édicule, protégée par des grilles pointues de la curiosité intempestive des badauds, elle fonctionnait comme un véritable automate, dotée de portes qui s'ouvrent et de personnages qui s'animent et se déplacent à chaque heure, même la nuit, comme le feront plus tard certaines horloges astronomiques (fig. 12). Le goût pour ces machines complexes et animées, déjà mises au point à l'époque hellénistique, paraît avoir été particulièrement répandu à la fin de l'Antiquité : une lettre de Théodoric à Boèce, rapportée par Cassiodore[39], montre le souverain discutant de tels engins, et réclamant en même temps deux horloges, l'une solaire, pour le jour, l'autre à eau pour la nuit[40].

33. *Deipnosophistes*, I.8c.c et B.213.

34. Sur les cadrans solaires antiques : Sh. Gibbs, *Greek and Roman Sundials*, 1976 ; *RE*, VIII, s.v. *horologium* (Rehm, 1913), col. 2416-2433 ; *Thesaurus linguae latinae*, s. v. *horologium*, col. 2972-2974 (Lausberg) ; *Neue Pauly*, 12/1, s. v. *Uhr* (2002), col. 909-976.

35. *ILS* 5348.

36. *ILS* 5625.

37. *ILS* 5619 ; *ILS* 5620. Le terme de *solarium* revient en Campanie, *ILS* 5622.

38. H. Diels, « Über die von Prokop beschriebene Kunstuhr von Gaza », dans *Königliche Preussische Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Abhandlungen*, 1917, 7.

39. Cassiodore, *Variae*, I, XLV (datée de 507) (éd. A. J. Fridh, Turnhout, 1973, p. 49-51).

40. Une épigramme de Paul le Silentiaire, *Anthologie grecque*, IX, 782, doit décrire une telle horloge à eau.

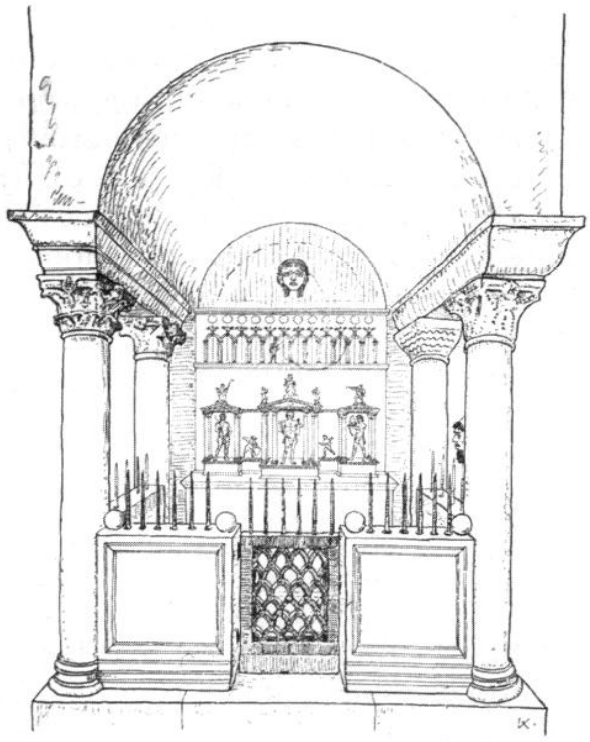

FIG. 12. – L'horloge à eau de Gaza. Reconstituée par H. Diels.

A Nîmes enfin, un certain Sextus Utilius Perseus dédie au dieu Nemausus un *horologium* et deux chandeliers en argent : poussant l'hypothèse jusqu'au bout, nous verrions volontiers dans la présence de ces deux luminaires un indice qu'il s'agissait de nouveau d'une horloge à eau, qui pouvait aussi fonctionner de nuit, comme l'horloge de Gaza : quelques siècles plus tard, Cassiodore, de nouveau, ne recommande-t-il pas d'installer dans son monastère de Cassiciacum à la fois un cadran solaire pour le jour et une horloge à eau pour la nuit[41], de telle sorte que l'heure soit indiquée en permanence pour les « soldats du Christ » prêts à la prière, quels que soient le temps et le moment de la journée ? De telles mentions de dons d'appareils pour mesurer le temps se rencontrent partout dans le bassin méditerranéen : en Afrique, deux autres inscriptions le soulignent opportunément, l'une fragmen-

41. Cassiodore, *Institutiones*, I, XXX, 4-5 (éd. R. A.B. Mynors, Oxford, 1937, p. 77-78).

taire à Bejaia[42], l'autre à Zraïa[43]. Rappelons que Trimalcion prévoit expressément au milieu du décor surchargé qui encombrera son tombeau la présence d'une horloge « pour que (dit-il) quiconque regarde l'heure, bon gré, mal gré lise aussi mon nom »[44]. Cette préoccupation est telle qu'il existait même des cadrans solaires de voyage, de poche en quelque sorte, qui étaient conçus de manière à s'adapter à diverses régions, grâce à un jeu de plaquettes : un des exemplaires retrouvés est prévu pour être utilisé en Afrique[45].

Tous ces cadrans solaires trouvaient en quelque sorte leur accomplissement dans le monumental *horologium* mis en place à Rome sur le Champ de Mars par Auguste, dont le gnomon n'était autre qu'un obélisque et dont les lignes étaient incrustées en bronze sur le dallage de la place[46]. Mais à une moindre échelle, une installation un peu plus simple figurait sur le dallage du forum de Timgad[47] et une autre sur le pavement de la cour du capitole de Lambèse[48]. Rappelons enfin l'hypothèse récente d'Ernst Künzl, à propos d'un globe en bronze sur lequel étaient gravées les planètes, acquis par le Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence : la sphère aurait couronné un petit obélisque qui aurait pu appartenir à un cadran solaire analogue, en miniature, à l'*horologium Augusti*, et qui se serait élevé en terrain privé[49]. Ce dernier aménagement, s'il est bien vérifié, est particulièrement intéressant pour la réflexion sur l'inscription d'*Ammaedara* : si l'on suppose que celle-ci correspondait à une installation concrète, elle devait être, approximativement, de la

42. S. Gsell, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1899, p. CLXXXIII. L'inscription, « découverte lors de la construction du presbytère », n'a pas été reprise dans le *CIL* VIII. Je dois cette référence à l'amical concours de J.-P. Laporte, qui a vu lui-même la pierre en 1970 au musée de Bejaia (*Saldae*). Je le remercie chaleureusement de l'intérêt manifesté pour cette recherche.

43. *CIL* VIII, 4515.

44. Pétrone, *Satiricon*, 71 (trad. P. Grimal, Paris, 1960, p. 116).

45. Sur les *viatoria pensilia*, cf. E. Buchner, *Chiron*, 1, 1971, p. 457-459 ; 3, 1973, p. 129 ; 6, 1976, p. 334.

46. E. Buchner, *Die Sonnenuhr des Augustus : Nachdruck aus RM 1976 und Nachtrag über die Ausgrabung 1980/1981*, Mayence, 1982.

47. R. Cagnat, *Carthage, Timgad, Tébessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*, Paris, 1909, p. 75 ; A. Guerbabi, « Chronométrie et architecture antique : le gnomon du forum de Thamugadi », dans *Africa romana*, 10, 1992, p. 359-402.

48. G. Bel, « Le gnomon du Capitole de Lambèse », *Revue Africaine*, 73, 1932, p. 319-323.

49. E. Künzl, « Ein römischer Himmelsglobus der mittleren Kaiserzeit. Studien zur römischen Astralikonographie », *Jahrb. des Römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 47, 2000, p. 495-594 ; cf. également *id.*, *Himmelsgloben und Sternkarten. Astronomie und Astrologie in Vorzeit*, Munich, 2004.

taille de celle que permet de supposer le globe de Mayence[50]. Nous avons dit plus haut, toutefois, que l'hypothèse du cadran solaire ne nous paraissait pas la plus probable.

Reste à comprendre ce qui a pu pousser un évêque africain du VI^e^ siècle à commander une telle inscription. Son intérêt pour la vie urbaine et le confort des citadins constitue peut-être un élément de réponse. Il n'y a d'ailleurs rien d'extraordinaire à trouver dans une église un dispositif destiné à la mesure du temps : les fouilles de la basilique de Damous el Karita, à Carthage, ont livré un cadran solaire, d'un type tout à fait ordinaire, mais que distingue la présence au fond de la conque d'une croix monogrammatique flanquée de l'alpha et de l'omega[51]. Mais l'examen des autres tables d'ombre conduit à envisager une autre hypothèse. Dans l'un des manuscrits coptes, en effet, la mention de la dixième heure est purement et simplement remplacée par le mot copte équivalent de σύναξις, « assemblée »[52]. Dans ce cas, le propos est clair : la table sert, entre autres choses, à signaler à la communauté des fidèles ou des religieux l'heure de se réunir. En est-il de même pour toutes les tables de date tardive ? On ne peut l'affirmer, mais on ne saurait non plus écarter d'emblée cette idée. Nous avons rappelé plus haut le souci de Cassiodore d'éviter aux moines de Cassiciacum de manquer le temps de la prière, de nuit comme de jour, et toutes les grandes règles monastiques qui se mettent en place en Occident depuis la fin du IV^e^ siècle, la Règle du Maître comme la Règle de saint Benoît notamment, insistent sur la régularité de l'organisation de la vie conventuelle, donc sur la nécessité de trouver un moyen de marquer les heures[53]. Mais, à ces réflexions que suscite la table d'ombre proprement dite, s'ajoutent les précisions essentielles que fournissent les deux dernières lignes de l'inscription, que

50. Pline, parfaitement sensible aux problèmes liés aux variations de latitude (*HN*, II, 182 et VI, 212), fournit un certain nombre d'éléments pour calculer la hauteur du gnomon en fonction de l'ombre, en Afrique notamment. Pour lui (*HN*, VI, 218) le rapport entre la hauteur du premier et la longueur de la seconde serait à l'équinoxe, à midi, de 35/24, soit 1,46. Sur le même thème, Vitruve, *De architectura*, II, 75-77. Rappelons que les coordonnées d'Haïdra sont de 8° 27 E pour 35° 34 N. Nous reviendrons ailleurs sur les données chiffrées de la table d'ombre d'Haïdra et les données concrètes que l'on peut éventuellement en tirer.

51. P. A. Delattre, « Les dépendances de la basilique de Damous-el-Karita à Carthage », *CRAI*, LV, 1911, p. 573 (fig. 2) et 574.

52. U. Bouriant, *op. cit.* (n. 19), p. 592 et 595.

53. J. Biarne, « Le temps des moines d'après les premières règles monastiques d'Occident (IV^e^-V^e^ s.) », *op. cit.* (n. 25), p. 99-128.

commente maintenant F. Bejaoui et qui apportent un éclairage original sur le document d'*Ammaedara*.

II. Le commanditaire et l'atelier d'origine de la table d'ombre, par M. Fethi Bejaoui

Une fois identifiée la nature de l'inscription d'*Ammaedara*, il reste à analyser le contenu des deux lignes gravées dans la partie inférieure de ce document insigne.

Pour la première ligne, on proposera la lecture suivante :

Ex iussu domni patris nostri Iaquinti episcopi feci

Quant à la seconde ligne, plus effacée dans son début, on peut lire :

Kartagine in vicu arcis aput Placidiana Fatia

A la lumière de cette lecture quelques remarques s'imposent concernant le texte, tout d'abord à la fin de la première ligne. Ainsi le verbe *feci*, à la première personne du singulier, donne à penser que le donateur de la table d'ombre, celui qui l'a fait faire à ses frais, devait être nommé dans la partie supérieure du document, aujourd'hui malheureusement mutilée. Si cette hypothèse est acceptée, le pieux fidèle a obéi à l'injonction (*ex iussu*) de l'évêque d'*Ammaedara* (*episcopi*), nommément identifié : *Iaquinti*.

On notera tout d'abord que l'expression *ex iussu* est plutôt rare à l'époque byzantine – à laquelle il faut, comme on le verra, situer le document[54]. En effet, on est plutôt habitué à l'emploi de *iussu* ou *iubente*, dans les inscriptions religieuses comme dans les dédicaces de constructions militaires, en particulier dans l'exarchat de Carthage. Ainsi, l'on précisait que l'ordre et parfois l'assentiment donnés étaient soit d'origine divine[55] soit d'origine impériale, transmis alors par l'intermédiaire du préfet du pré-

54. Y. Duval, *Loca sanctorum Africae, Le culte des martyrs en Afrique du IVe au VIe siècle* (Collection de l'École française de Rome 58), Rome, 1982, p. 171.

55. *Ibid.*, p. 473-474 et nos 68, 142 b et 186. Pour ces deux inscriptions de Ain Kebira et El Asnam en Algérie, les textes évoquent une *memoria martyrum*. Voir également un linteau des réserves du Musée du Bardo sans indication de provenance : L. Ennabli, *Catalogue des inscriptions chrétiennes du Musée du Bardo*, INP, Tunis, 2000, n° 100 p. 145.

toire[56]. Enfin l'ordre pouvait émaner d'un ecclésiastique dans le cadre du culte rendu à un saint. A cet égard, l'un des meilleurs exemples est donné par une inscription de Maxula en Numidie (aujourd'hui Kenchala, en Algérie) : un certain *Donatus* fit construire les piliers d'une église, l'ordre émanant de l'évêque *Purpurius* ; cette œuvre était dédiée à saint Montanus[57]. Ici, à *Ammaedara*, l'ordre fut donné par l'évêque, Monseigneur Hyacinthe (*Iaquintus*).

Apparemment l'emploi de l'adjectif possessif *nostri* tend à éviter toute ambiguïté sur le diocèse concerné, puisque la ville de Carthage (*Kartagine*) est mentionnée par la suite. Assurément, cette ville n'est pas le siège de l'évêque et l'expression *Patris nostri*, en faisant référence à la communauté d'*Ammaedara*, celle du locuteur (*feci*), élimine indirectement toute possibilité de penser au siège épiscopal de Carthage.

Remarquons également l'usage assez exceptionnel pour l'époque, mais devenu courant dans la suite des temps, dans le cas d'un évêque, de *dominus* (*domini patris nostri*), titre en général réservé au Christ, aux saints martyrs, à l'empereur et parfois aux gouverneurs de provinces[58]. Nous disposons par ailleurs d'un exact parallèle à l'usage reconnu dans le texte d'*Ammaedara*, à Rouis dans la région de *Theveste* (Tébessa), cité voisine. Il s'agit d'une dédicace en souvenir de plusieurs martyrs (*Maxima, Donatilla, Secunda*...) datant de l'époque byzantine ; elle fut l'œuvre de l'évêque *Faustinus,* qualifié de *dominus pater*[59]. Ailleurs qu'en Afrique, à Ravenne en Italie, nous retrouvons cet usage pour un grand dignitaire ecclésiastique : *Petrus archiepiscopus*[60].

Revenons maintenant à *Dominus Iaquintus*, Monseigneur Hyacinthe, évêque d'*Ammaedara*. Cet homme d'église fut très actif dans sa ville durant la seconde moitié du VI^e^ siècle, en pleine époque byzantine. En effet (et c'est là, un autre intérêt de ce document), le nom de l'évêque est cité sur une autre inscription du même site. Ainsi dans un édifice, peut-être une chapelle, aménagé directement sur le dallage d'une importante voie reliant

56. C'est le cas de plusieurs ouvrages défensifs : J. Durliat, *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine*, Rome, 1981, p. 96.
57. Y. Duval, *op. cit.* (n. 54), n° 82, p. 170-171.
58. Pour l'emploi de *dominus* en général, cf. *ibid.*, p. 776-777.
59. *Ibid.*, n° 64 p. 238-239.
60. E. Diehl, *Inscriptiones latinae christianae veteres*, Berlin, rééd., 1961, n° 1006.

Ammaedara à Thélepte, une dizaine d'inscriptions, toutes des épitaphes sauf une, ont été retrouvées ces dernières années[61]. Elles sont réparties dans les différentes pièces de cet espace de plan rectangulaire. Le seul texte qui ne soit pas funéraire tout en occupant un emplacement privilégié présente le procès verbal de dépôt des reliques de deux saints martyrs, l'un romain, Sébastien, l'autre oriental, Isidore (fig. 13). Ce texte précise que la cérémonie proprement dite a été présidée par l'évêque Iaquintus, assurément le même que celui de la présente table. On notera que l'orthographe latine est identique dans les deux cas pour ce nom d'origine grecque qui est en fait Hyacinthus (avec deux *H* aspirés). Il est plutôt rare, puisque nous n'en connaissons que quelques exemples romains et un seul africain[62]. La mention d'un membre du clergé, et particulièrement d'un évêque, sur deux inscriptions différentes provenant d'un même site ne se retrouve, à ma connaissance, en Afrique que deux autres fois : à *Ammaedara* même, pour les évêques Melleus et Secundus, connus l'un et l'autre par leur épitaphe et par une mention sur un procès-verbal de dépose de reliques, et tous deux d'époque byzantine[63]. Par ailleurs aucun doute n'est permis quant à la datation des deux documents concernant Hyacinthe, tous les deux d'époque byzantine. Or plusieurs données archéologiques permettent d'affiner encore cette datation.

Comme l'a signalé Fr. Baratte, la table d'ombre a été découverte dans une église à l'intérieur de la citadelle. D'après les données de l'épigraphie et de l'archéologie, on sait qu'elle avait été aménagée au VI^e^ siècle. Or, dans l'une des pièces jouxtant la salle où fut trouvé le procès verbal de dépôt des reliques de Sébastien et Isidore, et parmi les épitaphes découvertes, il s'en trouve une, celle d'un certain *Chresconius*, qui est datée non seulement par la mention de l'indiction mais également par une précision décisive : la quatrième année du règne de l'empereur Justin II : *anno IIII d(o)m(ini) Iustini imp(eratoris)*[64]. Bien que ce

61. F. Bejaoui, « Le monument chrétien au sud de l'oued », dans Fr. Baratte, F. Bejaoui et Z. Ben Abdallah (éd), *Recherches archéologiques à Haïdra. Miscellanea 2* (Coll. de l'École française de Rome, 17/2), Rome, 1999, p. 209-227.

62. E. Diehl, *op. cit* (n. 50), 1961, n^os^ 983, 1774, 148 et 4669 pour Carthage.

63. Melleus est mentionné dans la basilique I : Y. Duval, *Inscriptions chrétiennes d'Haïdra*, Rome, 1975, n^os^ 1 et 3, p. 20-27. *Secundus* est connu dans la basilique VII, d'où provient aussi la table d'ombre : Fr. Baratte, *op. cit.* (n. 2).

64. F. Bejaoui, *op. cit.* (n. 61), p. 223-224.

FIG. 13. – Haïdra, monument chrétien au sud de l'oued. Procès-verbal de dépose de reliques mentionnant l'évêque Hyacinthe.

mode de datation soit peu usité, du moins dans l'état actuel de nos connaissances sur l'Afrique byzantine[65], il est remarquable qu'*Ammaedara* nous en donne un autre exemple avec le procès-verbal de dépôt des reliques de saint Cyprien découvert dans la cathédrale de la ville. Ce procès verbal est daté lui aussi de la quatrième année du règne de Justin II, la cérémonie étant en l'occurrence présidée par l'évêque *Melleus* déjà cité.

On en viendra maintenant à la seconde ligne de l'inscription. On propose d'y reconnaître la mention expresse du centre de fabrication de notre table : Carthage, plus précisément *in vicu arcis*, c'est à dire dans le quartier de la forteresse ou de la ville haute[66]. On pense naturellement à la colline de Byrsa. Cette identification peut être justifiée par deux éléments.

65. Pour ce mode de datation, N. Duval, « Le système de datation dans l'Est de l'Afrique du Nord à la fin de l'Antiquité et à l'époque byzantine », *Ktema*, 18, 1993, p. 189-211.

66. On doit noter que le *S* d'*arcis* ressemble au signe d'abréviation communément appelée tilde ondulé avec lequel il est souvent confondu, comme sur une autre inscription de Haïdra où il s'agit plutôt d'un *S* alors que l'abréviation utilisée est un tilde horizontal : épitaphe de *Chresconius* citée *supra* et n. 10.

Le premier est le terme *vicus*, qui signifie dans ce contexte « quartier » et qui était par ailleurs en usage tant à Carthage qu'à Rome, comme l'a précisé ces dernières années A. Beschaouch en rappelant en particulier un texte de saint Augustin qui mentionne dans une région ecclésiastique de Carthage le quartier de Saturne appelé communément « le quartier du vieux » : *vicus senis*[67]. Le second élément est relatif à l'emploi d'*arx* qui est tout à fait approprié pour désigner un lieu élevé, une muraille, sinon une citadelle[68]. Par ailleurs plusieurs témoignages des sources anciennes concordent pour nous assurer que la colline de Byrsa, cette éminence si spécifique du paysage de Carthage et qui s'élève à une cinquantaine de mètres de hauteur, a été tout le long de l'histoire successivement une place forte, une citadelle où se sont réfugiés les derniers résistants puniques à l'assaut des Romains, puis un centre de vie civique et religieuse à l'époque romaine. La colline est ensuite la résidence des rois vandales et, à l'époque byzantine, elle connaît de nouveau des remparts et un système défensif très puissant et impénétrable, selon le témoignage même de Procope. Plus tard, au XI^e^ siècle, le géographe arabe Al Bakri évoquera à son tour un édifice fortifié qu'il attribue nommément à Solomon, préfet du prétoire d'Afrique à deux reprises en même temps que commandant suprême des armées et dont la tradition orale arabe a conservé le souvenir, sans doute parce qu'il a été à l'origine de la fortification de l'Afrique[69].

Reste à commenter, pour finir, les derniers mots de cette inscription. Il s'agit de la désignation du lieu exact de la fabrication de notre table puisqu'on mentionne avec exactitude le nom du propriétaire de l'atelier. L'emploi d'*aput* est évidemment pour *apud* avec l'assourdissement du *D* final comme on en connaît plu-

67. A. Beschaouch, « Territoire de Carthage et *agri excepti* », *CRAI* 1997, p. 366 et *sqq.* pour le texte de saint Augustin, *De consensu evangelistarum*, I, 23, 36. Le même Père de l'Église évoque également le quartier des argentiers sur la colline de Byrsa : *Confessions*, VI, IX, 14.

68. Plusieurs inscriptions d'époque byzantine commémorant la construction d'ouvrages défensifs en Afrique sont connues : N. Durliat, *op. cit.* (n. 56), 1981, p. 37, n° 15 à Aïn Jeloula, *Cululis* en Tunisie.

69. Pour la colline de Byrsa, les références sont évidemment abondantes, on retiendra pour la période byzantine : Ch. Diehl, *L'Afrique Byzantine, Histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*, Paris, 1896, p. 389 ; L. Ennabli, *Carthage, Une métropole chrétienne du IV^e^ à la fin du VII^e^ siècle*, Études d'Antiquités africaines, Paris, 1997, p. 82-87. Plus récemment, une intéressante étude sur la colline de Byrsa a été présentée par L. L. Sebaï : « Byrsa au Moyen Âge, de la basilique sainte Marie des rois vandales à la mu'allaqa d'Al Bakri », dans *Antiquité tardive*, 10, 2002, p. 263-267.

sieurs exemples, dont deux au moins à *Ammaedara*[70]. Il s'agit d'une table faite chez *Placidiana*. Il s'agirait donc d'une femme. On lit ensuite clairement *Fatia* ; puisqu'il n'y a pas de possibilité pour deux *T*, il faut en effet se résoudre à lire un *T* suivi d'un *I*. On est tenté d'y voir un diminutif de *Bonifatia* comme nous y incite le cas de *Fatius/Bonifatius* mentionné à Hippone par saint Augustin lui-même dans l'un de ses sermons. Quant à la forme *Placidiana*, au lieu de l'accusatif *Placidianam* attendu après *apud,* le phénomène pourrait s'expliquer par la chute du *M*, comme c'est le cas sur d'autres inscriptions de Haïdra[71].

Nous hasarderons la traduction suivante :

> « Sur les instances de monseigneur l'évêque, notre père Hyacinthe, j'ai fait fabriquer (ceci) à Carthage, dans le quartier de la citadelle, chez Placidiana Fatia »,

en soulignant l'intérêt de cette mention d'atelier, dirigé qui plus est par une femme, et en rappelant qu'il en existe quelques autres sur des cadrans solaires[72].

On retiendra donc la nouveauté absolue que représentent dans l'Afrique chrétienne à la fois l'objet archéologique et l'inscription qu'il comporte. Et l'on mettra en exergue la continuité de la tradition évergétique en Afrique, depuis la parure des temples sous le Haut Empire jusqu'à l'équipement liturgique des églises, en pleine période byzantine.

*
* *

MM. Jean-Pierre CALLU, Azedine BESCHAOUCH, associé étranger de l'Académie, Serge LANCEL et Emmanuel POULLE interviennent après cette communication.

---

70. N. Duval, *op. cit.* (n. 63), n^{os} 200 A et C. Commentaire p. 209 : il s'agit de l'inscription des martyrs de la persécution de Dioclétien.

71. Pour *Placidiana*, quelques exemples sont connus : I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965, p. 262. Un exemple africain provient de Bir Oum Ali, *CIL* VIII, 10660. Je dois cette précieuse information au Professeur Dominique Briquel, professeur de latin à l'Université de Paris IV-Sorbonne et à l'amitié de François Baratte : qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude. Pour le diminutif de *Bonifatius* : Augustin, *Sermo 355,5*, éd. Lambot, Stromata patristica et mediaevalia, I, p. 128, ligne 26, cité dans A. Mandouze, *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, Afrique (303-533)* Paris, 1982, p. 155. Pour la chute du *M* à Haïdra, voir Y. Duval, *op. cit.* (n. 63), 1975, p. 502.

72. Sh. Gibbs, *op. cit.* (n. 34).